



Commission scolaire  
des **Samares**

St-Félix-de-Valois, le 30 septembre 2019

## **Destinataires : Parents des enfants recevant l'enseignement à la maison**

### **Objet : Arts plastiques 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire**

Bonjour,

Lors de la session d'épreuves de fin d'année, votre enfant pourra s'inscrire à l'épreuve en arts plastiques s'il est en 4<sup>e</sup> ou en 5<sup>e</sup> secondaire.

Pour cette matière, l'enfant doit également réaliser quelques projets pendant l'année scolaire et compléter un dossier de consignation.

Si vous êtes intéressés à recevoir les projets, merci de nous faire parvenir un courriel. Nous vous enverrons tous les documents nécessaires. Prenez note que seule la réalisation de l'épreuve de fin d'année en arts plastiques ne permettra pas l'attribution d'unités en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Prenez note également qu'une section du site web de la commission scolaire (<https://cssamares.ca/>) est maintenant consacrée à l'enseignement à la maison. Elle se retrouve dans l'onglet *Parents et élèves*. Vous y retrouvez notamment notre écrit de gestion ainsi que les différents formulaires.

Comme mentionné dans nos envois précédents, nous sommes ouverts à vos suggestions et nous sommes inscrits dans un processus où nous voulons faciliter l'accès aux ressources pour les élèves qui reçoivent l'enseignement à la maison.

Pour toute question, merci de nous faire parvenir un courriel à l'adresse suivante : [enseignement.maison@cssamares.qc.ca](mailto:enseignement.maison@cssamares.qc.ca).

Cordialement,

## **Services éducatifs – Enseignement à la maison**